

✿ **Institution du Prix de thèse Micheline GALABERT-AUGÉ,
en hommage à la mémoire et à l'œuvre de la Présidente d'Honneur et fondatrice de l'AFEM**



Micheline GALABERT-AUGÉ
29 septembre 1929 – 6 novembre 2007

La vie de notre fédération a été marquée par le décès de Micheline GALABERT-AUGÉ, Officier de la Légion d'honneur, Présidente d'Honneur et fondatrice de l'AFEM, qui s'est éteinte le soir du 6 novembre 2007. Jusqu'au dernier jour Micheline a su conduire l'AFEM avec lucidité et courage, ciblant les actions sans jamais se laisser détourner des objectifs qu'elle poursuivait. Aujourd'hui, elle nous laisse un héritage précieux et un combat inachevé. Sa disparition devient pour nous un défi : poursuivre son œuvre et essayer d'en être digne. Ainsi nous pourrons, là où elle est, lui apporter la paix.

En hommage à la mémoire de sa fondatrice, l'AFEM réunie en Assemblée générale le 7 juin 2008, a décidé d'instituer le «Prix de thèse Micheline GALABERT», afin de promouvoir et diffuser les travaux de recherche de jeunes chercheur-e-s, portant sur les droits fondamentaux, notamment sur l'égalité entre femmes et hommes.

Micheline GALABERT-AUGÉ, Officier de la Légion d'honneur, Présidente d'Honneur et fondatrice de l'Association des Femmes de l'Europe Méridionale, s'est éteinte le soir du 6 novembre après avoir mis une dernière touche au 46ème numéro de la Gazette dont elle a été la rédactrice en chef assidue durant les onze années de sa parution. L'énergie dont elle a fait preuve pour accomplir cette ultime tâche alors qu'elle connaissait la nature de son mal, a forcé l'admiration de tous et de toutes.

Sa famille, ses amis, ressentent aujourd'hui une immense peine et sont cruellement éprouvés par la perte de cette militante à la fois passionnée et généreuse : « Micheline, je la croyais éternelle », nous dit Ana COUCELLO, une ancienne présidente de l'AFEM. En effet, partout où elle a grandi, étudié, travaillé, elle a laissé le souvenir d'une personne exceptionnelle, brillante, enthousiaste, courageuse, que rien n'arrêtait, surtout lorsque les droits et la dignité des personnes, et des femmes en particulier, se trouvaient bafoués ou risquaient d'être remis en question.

Micheline a fait des études secondaires à Toulouse et à Paris. Sortie « major » de sa promotion de l'Institut d'études politiques de Paris en 1950, elle entre à l'École Nationale d'Administration et fait partie de la Promotion « Albert Thomas » (1955). Elle en sort au « Contrôle général de la Sécurité sociale », transformé plus tard en Inspection générale des Affaires sociales (IGAS).

Sa carrière professionnelle a été particulièrement riche et c'est dans le domaine social qu'elle a su mettre à profit ses compétences et son dynamisme exemplaire. Jeune fonctionnaire elle a dirigé une mission au Paraguay, ce qui lui a permis de découvrir un pays et un continent qui l'ont beaucoup marquée et auxquels elle est toujours restée très attachée.

Parmi les postes importants qu'elle a occupés durant sa carrière, on note ceux de Conseiller social à l'Ambassade de France au Maroc de 1967 à 1970 ; de Directeur du Centre d'étude de l'Emploi de 1973 à 1979 ; de Directeur du Bureau de correspondance en France du Bureau International du Travail (1979-1989). Parvenue à la retraite, elle est attirée par le monde associatif et met toute l'expertise acquise au cours de sa carrière au service des autres et plus particulièrement des femmes. Son souci de perfection et son souci de justice ont été ses seuls guides.

Micheline a d'abord assuré la présidence de l'Union Nationale des associations « Retravailler ». Elle a ensuite créé L'Association des Femmes de l'Europe Méridionale, à laquelle elle a donné toutes ses « lettres de noblesse ». C'était une idée originale et ambitieuse pour regrouper des associations et des femmes des pays du Sud de l'Union européenne et favoriser les liens entre les États du Sud de l'Union européenne.

Agir au plus haut niveau pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes et garantir les droits de la personne humaine sont les principales missions qu'elle a conduites au sein de l'AFEM avec une grande détermination et un sens politique certain. Micheline a mené un combat inlassable pour les droits fondamentaux au niveau du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Membre de la Commission de liaison de la Conférence des Organisations internationales non gouvernementales du Conseil de l'Europe au nom de l'AFEM, ses interventions y étaient remarquées et ont souvent fait l'objet de prises de positions déterminantes pour la défense des droits fondamentaux.

Ce fut Micheline qui a mobilisé l'AFEM dès l'établissement de la première Convention qui a élaboré la Charte des droits fondamentaux, et c'est grâce à elle que l'AFEM a été parmi les toutes premières organisations à présenter une contribution à cette Convention, en janvier 2000. Micheline a été la force motrice de l'activité de l'AFEM au sujet de cette Charte, et elle a continué à l'être pendant les travaux d'élaboration du traité constitutionnel et au-delà de ceux-ci, afin que soit assurée la garantie effective des droits fondamentaux.

En 1998, dans le cadre du 50ème anniversaire de la DUDH (Déclaration universelle des droits de l'homme), elle fonde le réseau « Les femmes aussi » qui sera membre du Collectif « Article premier », qui regroupe une vingtaine d'organisations des droits humains. En 1999, ce réseau deviendra membre du bureau d'Article premier et participera à l'organisation des ateliers du Collectif dans le cadre de la Conférence de Nice en 2000 pour l'adoption de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Micheline a joué là encore un rôle déterminant en faisant preuve d'une pugnacité tout à fait remarquable.

En 1999 également, Micheline a soutenu et collaboré à la Coalition internationale contre la traite des femmes (CATW), dans les négociations autour d'un protocole sur la traite des personnes à l'ONU, à Vienne, (conférence de presse 1999, co-publication d'un guide sur le protocole en 2001).

Jusqu'au dernier jour Micheline a su conduire l'AFEM avec lucidité et courage, ciblant les actions sans jamais se laisser détourner des objectifs qu'elle poursuivait. Aujourd'hui, elle nous laisse un héritage précieux et un combat inachevé. Sa disparition devient pour nous un défi : poursuivre son œuvre et essayer d'en être digne. Ainsi nous pourrons, là où elle est, lui apporter la paix.

*Sylvie Ulrich
Présidente honoraire de l'AFEM*